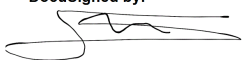


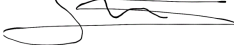
Bilan Certifié conforme DocuSigned by: Arnaud Monnier CB44F4DDA0834BD... DocuSigned by:  E732948BC01445F...				
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)	57 000		57 000	57 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.	12 007	5 553	6 455	8 439
Autres immobilisations corporelles	351 158	165 264	185 895	236 708
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 162		22 162	21 478
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	442 327	170 816	271 511	323 626
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	255 956	813	255 143	253 788
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	7 194	55	7 140	14 131
Autres créances	29 428		29 428	21 144
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	32 455		32 455	30 645
Charges constatés d'avance (3)	32 018		32 018	29 496
TOTAL ACTIF CIRCULANT	357 051	868	356 183	349 205
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	799 378	171 684	627 694	672 830
(1) Dont droit au bail			57 000	57 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan

	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-558 347	-335 124
Résultat de l'exercice	-218 985	-223 223
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-769 833	-550 847
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	6 300	5 400
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	6 300	5 400
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	181 827	231 395
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 011 339	826 076
Avances et commandes reçues sur commandes en cours	93 274	67 343
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 595	69 539
Dettes fiscales et sociales	37 190	23 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	1 391 227	1 218 278
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	627 694	672 830
(1) Dont à plus d'un an (a)	131 751	231 395
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 259 476	986 882
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Certifié
conforme

DocuSigned by:
Arnaud Monnier
CB44F4DDA0834BD...

DocuSigned by:

E732948BC01445F...

Annexe

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AASGARD ST PRIEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 627 694 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 218 985 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 17/11/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 4 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
- * Matériel de transport : 4 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

■ Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 000			57 000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	57 000			57 000
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 316	4 617	4 926	12 007
- Installations générales, agencements aménagements divers	329 595	1 250		330 845
- Matériel de transport	5 262			5 262
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 918	3 397	9 264	15 051
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	368 092	9 264	14 190	363 166
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 478	684		22 162
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 478	684		22 162
ACTIF IMMOBILISE	446 570	9 948	14 190	442 327

■ Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		9 264	684	9 948
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		9 264	684	9 948
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		14 190		14 190
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		14 190		14 190

Droit au bail : 57 000 €.

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2025
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 877	2 907	1 232	5 553
- Installations générales, agencements aménagements divers	103 217	47 837		151 054
- Matériel de transport	2 833	1 315		4 148
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 017	4 459	7 415	10 061
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	122 944	56 518	8 646	170 816
ACTIF IMMOBILISE	122 944	56 518	8 646	170 816

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 90 802 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	22 162		22 162
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	7 194	7 194	
Autres	29 428	29 428	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	32 018	32 018	
TOTAL CREANCES	90 802	68 640	22 162
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	5 722
Etat - produits à recevoir	128
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	5 850

■ Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 750 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	750	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	750	10,00

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
AASGARD 22970 PLOUMAGOAR	100,00	750,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 24/02/2025.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-335 124
Résultat de l'exercice précédent	-223 223
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	-558 347
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-558 347
TOTAL DES AFFECTATIONS	-558 347

■ Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2025
Capital	7 500				7 500
Report à Nouveau	-335 124	-558 347	-558 347	-335 124	-558 347
Résultat de l'exercice	-223 223	223 223	-218 985	-223 223	-218 985
Total Capitaux Propres	-550 847	-335 124	-777 333	-558 347	-769 833

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	5 400	1 050	150		6 300
TOTAL PROVISIONS	5 400	1 050	150		6 300
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		1 050	150		
Financières					
Exceptionnelles					

■ Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 297 953 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	181 827	50 076	131 751	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	67 595	67 595		
Dettes fiscales et sociales	37 190	37 190		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 011 341	1 011 341		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	1 297 953	1 166 202	131 751	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	49 568			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 724
Associés - intérêts courus	25 063
Personnel - Dettes provisionnés pou	10 139
Org. Sociaux - Congés Payés et char	3 325
Taxe Apprentissage	143
APCDNA	161
Etat - autres charges à payer	2 600
TOTAL CHARGES A PAYER	43 156

■ Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	19 223		
Commissions & Charges sociales vend	12 795		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	32 018		

AASGARD SAINT PRIEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 175 route de Grenoble
69800 ST PRIEST
895 115 707 RCS ST PRIEST
(la « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 FEVRIER 2026

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à DEUX CENT DIX-HUIT MILLE NEUF CENT QUATRE-VINGT-CINQ EUROS ET VINGT CENTIMES (-218 985,20 €) en totalité au compte « Report à nouveau ».

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Gérance

DocuSigned by:

E732948BC01445F...